

Conseil de Quartier de Belleville
Commission Cadre de Vie
Compte-rendu de la réunion du 2 avril 2015

Liste des présents

Brigitte POIRIER	Jacqueline JUILLARD
Agnès BELLART	Agnès GROSJEAN
Françoise LAURE	Judith Ann ROBERTSON
Jacob SLAWNY	Jean Louis BONNEVIE
Pierre GROSJEAN	Setni BARO
Marc NAIMARK	Jacques DE CASTILLA
Christian BEN TOLILA	Jacques BUISSON

Excusés

Dany MASTERNAK

La réunion s'est tenue au Relais de Ménilmontant le jeudi 2 avril de 19h à 21h.

L'ordre du jour était le suivant :

- *Actions de la commission*
- *Groupe de Travail « boulevard de Belleville Demain »*
- *Ateliers politique de la Ville – conseil citoyens*
- *Comité des déplacements*
- *Budget participatif du conseil de quartier*
- *Rue Dénoyez*

Point sur les actions de la commission

- **Projet budget participatif**

La commission a soutenu 7 projets pour le boulevard de Belleville (4 déposés par elle et 3 déposés par le CQ du 11^{ème}), le projet de la rue de Belleville déposé par le collectif « Rue de Belleville 19-20 » et celui du « Terrain d'éducation physique » de la rue Olivier Métra.

- **Relais de Poste du boulevard de Belleville**

La lettre préparée par la commission a été envoyée aux différents interlocuteurs le 18 mars.

Depuis le compte-rendu de la dernière commission et visiblement sans attendre la réception du courrier, nos demandes semblent avoir trouvé un « certain » echo :

- Le pilier a été réparé.
- Le local fermé depuis l'inauguration de septembre 2013 est « ouvert » depuis fin mars mais ne semble pas actuellement réellement correspondre à l'épicerie annoncée (épicerie fine avec consommation sur place) et visiblement n'est pas encore un lieu de vente.
- Lors du conseil de quartier du 24 mars, Charlotte Reydel a présenté 2 plaques pour porter le texte écrit par le conseil de quartier. Les présents ont préféré la plaque argentée à celle dorée.

Il n'en reste pas moins que, à l'heure actuelle, seul le « Barbouquin » correspond à un lieu ouvert sur le quartier demandé par le collectif et le conseil de quartier de Belleville.

- **Sécurité square du nouveau Belleville**

Depuis la dernière commission, des interventions policières ont été effectuées et suivies d'arrestations de jeunes.

Le courrier préparé avec une habitante de square va être envoyé à la commissaire du 20^{ème} avec copie au pôle de démocratie locale.

- Calendrier

La commission se réunit tous les mois, en théorie le dernier jeudi du mois, à l'exception des périodes de vacances scolaires.

La prochaine réunion, théoriquement prévue le 30 avril, a été initialement déplacée au 7 avril puis finalement fixée au **mardi 5 mai**.

- Les budgets pour les associations dont les projets ont été présentés à la commission ont été adoptés lors du conseil de quartier du 24 mai. Un mail va être transmis à « La Maison de la Plage » et à « La Commune Libre de l'Elysée-Ménilmontant » pour les informer de la procédure à suivre pour que ce budget soit inscrit à la mairie du 20^{ème}.

Budget participatif

Mandature précédente : la part « Espace public » du budget localisé (% du budget de la Ville de Paris réparti entre les arrondissements, mais soumis in fine à l'arbitrage de la ville de Paris) entrainé dans le cadre du Budget participatif. Le bon fonctionnement de celui-ci, notamment la prise en compte de l'avis des Conseils de quartier impliquait le respect d'un calendrier précis s'étendant sur deux années, ainsi pour exemple pour des travaux à réaliser en 2011

- Septembre/octobre/ 2009, marches exploratoires, remontées des demandes des conseils de quartier vers le PDL et les services techniques concernés. Ces derniers, comme les élus étaient souvent sollicités par la commission Cadre de vie pour échanger sur les projets.

- Début de l'année 2010 présentation en Mairie, par les services techniques concernés, des études (chiffrées) réalisées pour les opérations envisagées, dont les demandes issues des CQ. (cf. doc. joints).

- Retour des CQ (hiérarchisation des projets, réitération de demandes non prises en compte),

- Mai/juin 2010, réunion publique : présentation des opérations retenues par la Mairie du 20e et présentées pour arbitrage à la Ville de Paris.

- Dernier trimestre 2010, vote du budget par la Ville de Paris.

- Compte-tenu de l'intégration des budgets participatifs d'arrondissement dans la nouvelle procédure des budgets participatifs parisiens, le CQ a demandé dans sa séance du 24 mars: quels débats 20è sont prévus avec les CQ en mairie sur les projets 20è qui auront été retenus par les services techniques ?

- Nouvelle mandature : Lors du dernier conseil de quartier Florence de Massol a précisé que le budget participatif de la Ville de Paris abondé par la mairie du 20ème ne couvrait que 30% du budget de l'arrondissement pour les travaux. Il reste donc 70% pour lesquels les habitants pourraient être consultés.

Quelles sont les modalités de consultation prévues pour ces 70% ?

Une demande d'information va être transmise au pôle de démocratie locale.

Boulevard de Belleville

Le groupe de Travail « boulevard de Belleville Demain » regroupant des membres des conseils de quartier de Belleville St Maur (11^{ème}) et de Belleville (20^{ème}) a rédigé un vœu. Ce vœu sera présenté et soumis à approbation des conseils de quartier respectifs.

D'après la charte des conseils de quartier du 20^{ème} arrondissement, un vœu doit être présenté et soumis aux votes lors d'une séance plénière de conseil de quartier mais ce point est actuellement remis en discussion.

Le groupe entreprend un travail sur le marché de Belleville afin d'apporter de la connaissance aux habitants sur l'organisation, les règles et les évolutions attendues sur cet espace central pour l'ensemble du quartier. Un courrier dans ce sens a été envoyé à l'adjointe au maire de Paris en charge du commerce et de l'artisanat avec copie à ses homologues des 2 arrondissements (11^{ème} et 20^{ème}).

Atelier politique de la ville du 28 mars

Mark Naimark, facilitateur des ateliers politique de la ville pour le quartier Belleville-Amandiers, a présenté une synthèse de l'atelier du 28 mars où participaient une cinquantaine de personnes (habitants et partenaires).

La politique de la ville est organisée autour de plusieurs dispositifs :

- Le contrat de ville a été voté en Conseil de Paris en mars 2015.
- Le conseil citoyen devrait être constitué d'habitants souhaitant s'impliquer et d'associations actives sur le territoire. Les modalités de participation pour les habitants ne sont pas encore déterminées.
- Le projet de territoire, véritable plan de développement du quartier.

L'équipe de développement local de Belleville-Amandiers est chargée d'animer les ateliers dont l'objectif est d'élaborer le projet de territoire. Plusieurs thématiques ont été discutées et restituées lors de cette matinée :

- Accès aux droits
- Emplois
- Education, jeunesse
- Participation
- Cadre de vie, espaces communs
- Accessibilité, vie quotidienne

Des ateliers itinérants seront proposés par les partenaires en avril-mai.

Des réunions seront organisées avec les professionnels et des habitants en mai-juin.

Le projet de territoire rédigé durant l'été sera présenté et soumis à validation en septembre.

Le conseil d'arrondissement sera appelé à adopter le projet de territoire en novembre.

Comité des déplacements du 26 mars

Le comité des déplacements était organisé par Renaud MARTIN, adjoint à la maire du 20^{ème} en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public. Il a pour objectif de construire un échange entre les expertises des usagers et celle des techniciens.

Ce comité présentait les transports collectifs de surface, le réseau de bus circulant dans le 20^{ème}. Une quarantaine de personnes ont participé, des représentants de la RATP (dont un chauffeur de bus), des services de la mairie et, en plus de Renaud Martin, l'élue en charge de la santé et du handicap, Lamia EL AARAJE.

La réunion s'est tenue autour de 3 axes :

- Présentation du réseau de bus dans le 20^{ème} par la RATP. Le réseau de 6 lignes (dont 2 mobiliens) est organisé en étoile autour de la place Gambetta et de la porte des Lilas. L'offre en heure de pointe est conséquente (toutes les 4 à 8mm selon les lignes). La desserte intérieure « Traverse de Charonne » complète le réseau.

La RATP annonce un renouvellement des bus de norme Euro 2 et Euro 3 (les plus polluants) d'ici 2017. D'ici 2025 les bus seront à 80% à motricité électrique et 20% à énergie gaz.

L'arrivée du Tramway a modifié le schéma des transports en commun de l'arrondissement.

- La ligne 26, principale ligne et première de bus articulé, traversant l'arrondissement du nord au sud sur la rue des Pyrénées. Les difficultés principales sont liées à la circulation et surtout au stationnement anarchique empêchant au bus de se garer devant son arrêt et ne permettant pas la montée des personnes à mobilité réduite. La RATP souligne l'efficacité des campagnes de verbalisation. La priorité au feu, comme cela l'a été pour le tramway, est instaurée sur une partie de son trajet. La RATP souhaite qu'elle soit généralisée pour les bus.

Pour Renaud Martin on juge de l'efficacité d'une ligne de bus à la régularité des passages, et l'attractivité à la fréquence.

Un point a également été présenté sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite en respect de la loi 2005 (dont le métro a été retiré).

- Le projet de plan de restructuration des lignes de bus présenté concerne la moitié des lignes de bus de Paris. La structuration du réseau avec passage par le centre crée des disparités de service.

Pour améliorer la desserte du 20^{ème} plusieurs pistes sont explorées notamment le « détournement » d'une ligne pour desservir la rue de Belleville jusqu'à la porte des Lilas et l'implantation d'une ligne de bus le long des boulevards « des fermiers généraux » en parallèle de la ligne 2 du métro.

Des ateliers de concertation doivent se dérouler en mai-juin soit par arrondissement, soit entre 2 arrondissements.

Rue Dénoyez

Les artistes occupants temporairement depuis une dizaine d'années des locaux vétustes dans la rue Dénoyez ont dû les quitter, leur bail prenant fin le 31 mars 2015.

Seule, la « Maison de la Plage » a retrouvé un atelier dans le 19^{ème}. Les autres collectifs notamment « T.R.A.C.E.S » et « Alternation » sont à la recherche de locaux accessibles à leurs moyens et adaptés à leurs activités. Le collectif « Frichez-nous la Paix » rejoint un autre atelier de la rue Dénoyez.

La Mairie du 20^{ème} s'est engagée, dans un vœu voté en décembre 2013, à reloger les artistes notamment dans le patrimoine intercalaire, plus accessibles aux artistes. La commission souhaite sa mise en œuvre permettant le relogement de ces artistes

Il est évident que le conseil de quartier est favorable à la construction de logements et à l'implantation d'une crèche dans le Bas-Belleville. Le précédent conseil de quartier soutenait également l'implantation d'une crèche au 36 rue de Belleville, ce qui n'a pas été obtenu.

La prochaine réunion se tiendra le mardi 5 mai au Relais Ménilmontant.